

Certification transition écologique et sociale



La Certification Transition écologique et Sociale a pour objectif de proposer à tou-te-s les étudiant-e-s de l'Université Bordeaux Montaigne qui le souhaitent, quel que soit leur niveau de formation ou leur discipline, une approche critique, théorique et pratique, sur les enjeux environnementaux et sociaux de la durabilité. A travers cette certification, il s'agit de montrer l'intérêt pratique d'une approche sociale et humaniste pour aborder les enjeux contemporains des transitions sociales et écologiques. La certification propose d'une part, un socle de connaissance théorique permettant de contextualiser les enjeux de transitions dans une perspective historique, politique et économique. D'autre part, sur la base d'études de cas et d'animations, il s'agit d'expérimenter les leviers d'action de la transition et de les concrétiser par la réalisation d'un projet individuel ou collectif.

La certification est limitée à 20 places.

À qui s'adresse cette certification ?

- * La certification est ouverte à tou-te-s étudiant-e-s.
La priorité est donnée aux étudiant-e-s de l'université Bordeaux Montaigne.

Quels sont les objectifs de la certification ?

- * Préparer les étudiants-e-s, à la fois en tant que citoyen-ne et futur-e professionnel-le, aux évolutions majeures que connaissent nos sociétés à moyen et long terme
- * Apporter une vision scientifique et une perspective critique à des phénomènes biophysiques et socio-politiques afin de pouvoir les remettre en contexte dans le cadre des jeux d'acteurs et des systèmes dans lesquels ils se déploient
- * Mobiliser les connaissances multidisciplinaires acquises par les étudiant-e-s dans un objectif opérationnel

Comment préparer la certification ?

La certification se déroule sur une série de séquences de formation de 2 ou 3 heures hebdomadaires durant le second semestre universitaire, sur le principe des cours du soir : 17h30-19h30 ou 16h30-19h30

Pour obtenir la certification, il faut avoir :

- * Participé activement à l'ensemble des séances
- * Réalisé et présenté un projet personnel ou collectif

Les mini-projets préparés et présentés par groupe de 2 ou 3 étudiant·e·s (ou individuellement) devront montrer la capacité des participant·e·s à remobiliser en contexte les connaissances acquises et à leur donner une traduction pratique.

Les étudiant·e·s de l'Université Bordeaux Montaigne ayant obtenu la certification "Transition écologique et sociale" se **verront créditer de 0,4 points sur leur note finale du second semestre.**

Une seule formation par semestre sera validée et créditée.

Où se renseigner ?

Bat. Accueil, bureau ACC 001 -  engagement-etudiant@u-bordeaux-montaigne.fr - 05 57 12 46 25 et 05 57 12 46 21

Comment s'inscrire ?

[L'inscription s'effectue sur Jazz, à compter du 1er septembre.](#)

Pour les personnes extérieures à l'université Bordeaux Montaigne, nous contacter par  [mail](#).